



Direction de l'Enfance
Année scolaire 2020-2021



TRANSPORT SCOLAIRE LES CIRCUITS

MODALITÉS D'INSCRIPTION

CIRCUIT DE RAMASSAGE SCHNAPPER / AMPÈRE

Ce circuit de ramassage est réservé aux élèves du groupe scolaire Schnapper.

Les parents doivent effectuer les démarches suivantes :

- 1** Télécharger sur le portail Famille (+) :
<http://portail.saintgermainenlaye.fr> un dossier d'inscription contenant une demande d'inscription, une autorisation parentale (les horaires de ramassage sont disponibles sur le site de la Ville et le portail Famille(+)).
- 2** Retourner le dossier d'inscription à la direction de l'Enfance au plus tard le 24 août 2020 accompagné d'une photo d'identité récente, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de l'autorisation parentale signée.
Après validation par courriel de l'inscription aux transports scolaires par la direction de l'Enfance ; vous pourrez retirer la carte de votre enfant à l'accueil du centre administratif (86 rue Léon-Desoyer).
- 3** Joindre l'autorisation parentale complétée et signée au dossier d'inscription. Celle-ci est à télécharger sur le portail Famille (+) :
<http://portail.saintgermainenlaye.fr>

CIRCUIT DE RAMASSAGE FROMAINVILLE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ce circuit de ramassage est réservé aux élèves scolarisés à l'école maternelle et élémentaire Frédéric-Passy, aux collèges Marcel-Roby, Claude-Debussy à Saint-Germain-en-Laye et au lycée Jeanne-d'Albret à Saint-Germain-en-Laye.

Les parents doivent effectuer les démarches suivantes :

- 1** Télécharger sur le portail Famille (+) [le formulaire Île-de-France Mobilités](#) de demande de carte scolaire « Circuit spécial scolaire » 2020-2021, et les horaires de ramassage.
- 2** Retourner [le formulaire Île-de-France Mobilités](#) complété avant le 24 août 2020 à la direction de l'Enfance, accompagné d'une photo récente et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.
Après validation par courriel de l'inscription aux transports scolaires par la direction de l'Enfance ; vous pourrez retirer la carte de votre enfant à l'accueil du centre administratif (86 rue Léon-Desoyer).
- 3** Joindre l'autorisation parentale complétée et signée au dossier d'inscription. Celle-ci est à télécharger sur le portail Famille (+) :
<http://portail.saintgermainenlaye.fr>

CIRCUIT DE RAMASSAGE CAMP DES LOGES

DESSERTE N°1 Du camp des Loges à l'école élémentaire Frédéric-Passy. Ce circuit concerne uniquement les élèves élémentaires de l'école Frédéric-Passy.

DESSERTE N°2 Du camp des Loges aux collèges et lycées Marcel-Roby, Claude-Debussy, Jeanne-d'Albret et Jean-Baptiste-Poquelin. Ce circuit de ramassage payant concerne les élèves domiciliés au camp des Loges (résidences Hallier du Pigache et Kennedy).

Les parents doivent effectuer les démarches suivantes :

1 Télécharger le formulaire Île-de-France Mobilités de demande de carte scolaire « Circuit spécial scolaire » 2020-2021, et les horaires de ramassage.



2 Retourner le formulaire du Île-de-France Mobilités complété avant le 24 août 2020 à la direction de l'Enfance, accompagné d'une photo récente et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.